

Personnes présentes :

Mairie de Magny-les-Hameaux :

- ◆ Mme STELLA, adjointe au Maire
- ◆ M. BIRE, directeur de l'éducation
- ◆ M. ROUSSELIN, responsable de la restauration

Parents d'élève :

- ◆ Mme CAMPANACCI, AIPE
- ◆ Mme BOUHALA, FCPE
- ◆ Mme LIGNOUX, FCPE
- ◆ Mme BACCOUCH, AIPE
- ◆ Mme LEROUX
- ◆ Mme MOTARD

Sodexo :

- ◆ M. ROBBRECHT, responsable régional
- ◆ Mme MARTINEL Steffi, diététicienne
- ◆ Mme LE ROUX, responsable clientèle

1. Point sur la prestation :

M. BIRE fait une présentation du double choix (produits laitiers et desserts) destinée aux élémentaires dans les menus Mars/Avril 2021 aux parents d'élèves.

Une indication doit être faite sur les menus pour les maternelles qui ne sont pas en double choix afin que les parents d'élèves puissent distinguer les repas élémentaires et les repas maternelles.

Il précise que ce double choix est proposé pour éviter le gaspillage alimentaire et améliorer la satisfaction des enfants.

Les double choix seront orientés : 2 yaourts différents, 2 fruits différents, 2 fromages différents. Cela doit permettre de ne pas avoir un double choix déséquilibré.

Une variante sera possible pour les fromages : une demi-portion de chaque fromage pourra être proposée afin que les enfants puissent goûter aux deux produits.

Il n'y aura pas de double choix les mercredis (service à table), ni lorsque une pâtisserie « maison » ou un fruit BIO seront au menu

Retours et questions parents d'élèves sur le double choix :

- Est-ce qu'on est sûr que tous les enfants auront le double choix, même lorsqu'il y a plusieurs services : Seulement 50 % de chaque produit sera positionné dans le self au début du 1er service. Un réassort des deux produits sera effectué au début du 2ème service (ou à mi-service pour les fonctionnements en service continu)
- Le double choix est intéressant, la démarche est positive.

Concernant la globalité des menus :

- Il est demandé à ce que tous les repas finissent sur une note sucrée
- Les yaourts nature sucrés sont proscrits. Il est demandé de mettre systématiquement le sucre à part.

Concernant la proposition de menus de mars/avril :

- Les légumes ne sont pas forcément de saison, surtout la première semaine des menus Mars Avril 21.
- Il n'y a pas beaucoup de fruit de saison Bio dans le cycle de menus Mars Avril 21 : Les parents demandent la possibilité de réduire les fromages Bio au profit de fruits Bio.
- La diversification des féculents demandée : 1 seule fois le même féculent sur 2 semaines de menus : La diététicienne précise que le fait de proposer chaque jour un légume et un féculent explique la redondance des féculents mais la demande a été transmise afin d'élargir la gamme auprès du service achat.
- Il y aurait un manque de communication lorsqu'il y a des produits locaux dans les menus : le logo « Produit local » sera mis en évidence sur les menus.

Pour information, les fruits prévus dans les menus ne peuvent pas être identifiés plus de 15 jours avant la date de consommation. Les menus avec les fruits détaillés sont transmis à la mairie au plus tard le mardi pour la semaine précédente.

2. Menus de Mars Avril :

Lecture des menus. Les changements suivants ont été demandés par le client :

Date du Changement	Produit initial	Produit de remplacement	Remarques
04/03/2021	Goûter du jeudi	Goûter du vendredi	Inversion goûters
05/03/2021	Goûter du vendredi	Goûter du jeudi	Inversion goûters
08/03/2021	Goûter du lundi	Goûter du mardi	Inversion goûters
09/03/2021	Goûter du mardi	Goûter du lundi	Inversion goûters
09/03/2021	Petit pois	Ratatouille	Changement
11/03/2021	Riz Bio	Petit pois	Beaucoup de riz dans le cycle
11/03/2021	Fruit	Fruit Bio	Remplacement du riz Bio
29/03/2021	Pomme noisette	Avec Jardinière de légumes	
30/03/2021	Riz Bio	Farfalles	Changement
02/04/2021	Riz	Pomme vapeur	Changement
08/04/2012	Lait	Yaourt nature + sucre	Changement
09/04/2021	Yaourt nature + sucre et Etoile marbré	Céréales et lait	Changement
29/04/2021	Clafoutis printanier pomme de terre mozzarella		Demande composition
29/04/2021	Semoule au lait Riz au lait		Autre proposition

La date de la prochaine réunion du collectif du temps du midi est fixée au 15 Mars à 19h00.